



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT Saison 2018-2019

Objet de l'acte d'engagement

Lors de la réunion du bureau du club Écrins snowboard du 7 novembre 2016, le bureau a voté à l'unanimité le versement d'une caution de 100 € par famille pour toute inscription au club. Le versement de cette caution est obligatoire, il vise à inciter la participation des familles à la vie du club à travers la préparation des événements. Les familles qui auront donné deux journées de participation se verront restituer la montant de leur caution.

Aucune inscription ne sera validée sans son versement. Cette caution est conservatoire et ne sera perçue par le club qu'en fin de saison dans l'unique cas où les journées de participation n'auraient pas été effectuées.

Vous serez sollicités durant la saison pour participer aux différents événements organisés par le club. Chacun des parents skieurs ou non peut y trouver sa place et y effectuer des tâches à sa mesure, nécessaire à la vie du club et à sa bonne santé financière.

Une fiche d'émargement permettra de valider et de quantifier la participation des familles dans un souci d'équité.

Engagement de la famille du(des) rider(s)

Je soussigné M..... demeurant à Accepte le versement obligatoire d'une caution de 100 € pour l'inscription de mes enfants au Club Écrins Snowboard, et m'engage à participer sous quelque forme que ce soit à l'activité du club à travers les événements organisés pendant la saison.

Fait à Le (Signature de la caution) :

Engagement du club Écrins Snowboard

Le Club Écrins Snowboard s'engage à accueillir toutes des demandes des parents et membres des familles à participer à l'organisation des événements de la saison. La restitution des chèques de caution aura lieu lors de l'assemblée générale de fin de saison.

Fait à.....Le Le président